



## PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Préfecture  
Direction du Développement Local et des Relations  
avec les Collectivités Territoriales  
Bureau de l'Environnement  
Dossier suivi par Mme GANIVET  
☎ 05 49 08 69 52  
Courriel : catherine.ganivet@deux-sevres.gouv.fr

### AVIS A INSERER AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE

---

Lors de sa réunion du 31 août 2015, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Deux-Sèvres a émis l'avis suivant :

- avis favorable pour l'exploitation commerciale relative à l'extension de 158,42 m<sup>2</sup> d'un ensemble commercial situé à PARTHENAY, Zac des Loges, par création d'un magasin de produits surgelés, à l'enseigne « PICARD » dans le secteur d'activités 1, portant la surface de vente totale de cet ensemble commercial de 6980 m<sup>2</sup> à 7138,42 m<sup>2</sup>, sollicitée par la SCI des Loges agissant en qualité de promoteur, représentée par son gérant, M. Christophe TRICHET, dont le siège social est fixé Boulevard de l'Europe, Zac des Loges à Parthenay (79200).

Un extrait de l'avis est de plus, comme en dispose l'article R 752-19 du code de commerce, publié, aux frais du bénéficiaire, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

Niort, le 31 août 2015

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général de la Préfecture

  
Simon FETET